

INFORMATION A L'USAGE DES PATIENTS

Madame DUPONT-DEVOTI Christine est praticienne en Psycho-bio-décodage certifiée par l'école de biodécodage C.I.B.L.E. : Centre d'Intelligence Biologique et de Langage Emotionnel.

Elle est membre de l'association internationale de Psycho-bio-thérapie qui regroupe les professionnels respectant l'éthique et la déontologie de la profession de Psycho-bio-thérapeute. A ce titre, elle s'engage à être supervisée régulièrement et à exercer son activité professionnelle dans un cadre juridique approprié.

Les séances de Madame DUPONT-DEVOTI Christine ne remplacent pas le traitement médical d'un médecin ou le suivi d'un psychiatre ou psychologue, elles viennent en complément, pour accompagner tout type de problématiques physiques, psychologiques ou comportementales, à l'exclusion des troubles psychiatriques.

De par la loi, il ne vous est pas possible de lui demander :

- D'établir un diagnostic médical,
- De vous prescrire ou de faire prescrire des médicaments,
- D'établir une attestation médicale,
- D'arrêter un traitement médical.

Seul le médecin peut le faire.

Lors de la toute première séance, il vous sera demandé le nom et le numéro de téléphone de votre médecin traitant afin d'être en mesure de pouvoir communiquer avec lui de votre état de santé, avec votre autorisation.